



Paris, le 22 avril 2008 - n°99/D130

Formation AGRICULTURE

Avant-projet de programmes statistiques 2009
--

page

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

Insee - Direction des statistiques d'entreprises

Département de l'industrie et de l'agriculture (DIA) - Division Agriculture2

Ministère de l'agriculture et de la pêche

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES7

- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA..... 34

Mutualité sociale agricole (MSA)..... 38

1. Exposé de synthèse

En matière agricole, l'Insee effectue, à travers sa division Agriculture, des synthèses statistiques et des études. Il ne réalise aucune enquête statistique, mais effectue par contre des opérations statistiques d'appariement entre des fichiers d'enquêtes agricoles et des fichiers fiscaux.

Les travaux de la division Agriculture de l'Insee sont structurés autour de trois thèmes :

- **l'élaboration des comptes de l'agriculture**, afin d'alimenter le cadre central de la comptabilité nationale et de produire un compte spécifique présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, et transmis à Eurostat. Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec le Scees.
- **l'élaboration de trois indices mensuels de prix agricoles**, à savoir l'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) et l'indice des prix de gros alimentaires relevés à Rungis (IPGA). Les deux premiers indices sont transmis à Eurostat.
- **la production d'études**, qui s'appuie souvent sur des fichiers fiscaux ou administratifs enrichis avec des données d'enquêtes agricoles. Ces études sont relatives au fonctionnement économique des exploitations (analyse des coûts de production à partir d'un modèle développé par l'Insee, le Scees et l'Inra sur la base Rica, ou encore des performances économiques à partir du fichier fiscal des bénéficiaires réels agricoles ou du RICA). Elles concernent également les revenus globaux des ménages d'agriculteurs (c'est à dire y compris les revenus non agricoles du ménage) à partir des appariements du Rica avec la source fiscale ménage (IRPP) ou encore des fichiers de la CMSA. Elles traitent aussi de la formation du prix des terres agricoles à partir du fichier des notifications individuelles des notaires aux SAFER.

La division Agriculture contribue également à l'élaboration des comptes nationaux des industries agroalimentaires. Elle analyse les évolutions de cette branche et suit les questions méthodologiques. Ces travaux ne sont pas présentés ici car ils sont traités dans une autre formation avec l'ensemble de l'industrie.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

Les fichiers des cotisants à la Mutualité Sociale Agricole et la nouvelle base « non -salariés » qui sera mise à disposition par l'Insee à partir de mi 2008 seront appariés au fichier de la dernière enquête structure (avant de pouvoir utiliser le recensement) pour analyser l'emploi et les revenus des agriculteurs. Ils donneront lieu aussi à une première analyse de la pluriactivité de l'agriculteur (exploitant qui a d'autres activités, qu'elles soient salariées ou non salariées).

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009.

En matière de **comptes nationaux de l'Agriculture**, il s'agira de préparer le rebasement 2005 dont la publication est prévue en mai 2011. Ces travaux seront l'occasion d'inventorier les sources disponibles (sources fiscales,, RICA, SAA etc.), d'évaluer leur qualité et de définir éventuellement une

méthodologie plus adaptée. Une première version du compte 2006 en base 2005 devra être livrée aux comptes nationaux avant la fin du premier semestre 2009. A noter que les données du prochain recensement ne seront pas disponibles pour ces travaux. Ces travaux seront réalisés en étroite collaboration avec le Scees en respectant le calendrier général des travaux de rebasement défini par les comptes nationaux.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, il s'agira de finaliser le passage à la base 2005 en publiant les notes de base correspondantes. Conformément aux obligations européennes, les indices des prix agricoles à la production (IPPAP) et les indices des prix des moyens de production (IPAMPA) seront publiés en janvier 2009 en base 2005. Les travaux de ré-ingénierie du processus de production et de rebasement de l'indice des prix de gros alimentaires (IPGA), indice qui n'est pas transmis à Eurostat — seront achevés courant 2009.

En matière d'**études**, les travaux seront centrés sur la rénovation du modèle prix et coût de production. Ces travaux seront réalisés dans le cadre d'un projet de recherche européen du 7eme PCRD, en collaboration avec l'Inra. Il s'agira de développer un modèle en appliquant différentes méthodes d'estimation économétrique sur des données de la base européenne du Rica, de valider ces modèles et de tester leur performance afin de livrer un programme fonctionnel, puis, dans un second temps, d'utiliser ce modèle pour comparer les performances des exploitations agricoles ou encore pour analyser ex ante les effets des politiques publiques. La France (Inra et l'Insee) est plus particulièrement chargée du développement et de la mise en œuvre d'une version « orientée utilisateur » du modèle coûts de production.

Les travaux nécessaires à la construction d'un indice de prix hédonique des terres agricoles, seront finalisés avec la production d'un indice rétroplé et la publication d'une note méthodologique. Ils donneront lieu aussi à la réalisation d'un dossier sur le foncier avec la collaboration d'organismes extérieurs. Ces travaux se font dans le cadre d'une collaboration avec le Scees et la Scafr (société d'étude pour l'aménagement foncier et rural).

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Néant

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

- Elaboration des comptes nationaux de l'agriculture (cadre central)
- Elaboration des comptes économiques de l'agriculture (comptes européens, présentés à la CCAN) : comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives.
- Elaboration de l'indice mensuel de prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
- Elaboration de l'indice mensuel de prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)
- Elaboration de l'indice mensuel de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis (IPGA)

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2009

Aspects « européens »

Les comptes économiques de l'agriculture font l'objet d'un règlement du Conseil et du Parlement européens depuis début 2004. L'indice de prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et

l'indice mensuel de prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) sont des indices de prix mensuels définis également au niveau européen mais qui ne sont pas couverts par un règlement.

Comme chaque année, la division Agriculture de l'Insee représentera la France au groupe de travail européen « Comptes et prix agricoles » et aux « task-force » correspondantes) qui réfléchissent sur les évolutions à donner aux indicateurs produits, en fonction des évolutions de la politique agricole commune. Elle participera au Comité permanent de la statistique agricole.

La division pourra par ailleurs être sollicitée dans le cadre d'actions d'appui dans les domaines des comptes et des indices de prix agricoles.

6. Diffusion des travaux

Les travaux présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) sont publiés sur le site Internet de l'Insee, avec l'essentiel des séries longues (depuis 1959). Les publications papier sont effectuées par l'Insee en ce qui concerne la commission de juin et par le Scees, en ce qui concerne celle de décembre.

Les indices de prix agricoles (IPA) sont publiés chaque mois par l'Insee dans une « Informations Rapides » et sont également disponibles sur le site Internet de l'Insee.

Les études sont publiées sous forme d'« Insee première » ou d'articles dans « Economie et statistique »

Des « Insee Méthodes » documentent la confection des différents comptes et indices.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le tableau suivant actualise le programme propre à la division Agriculture

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 réalisé en juin 2005	Noyau « dur ». Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)
Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 de l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004, celui de l'IPGA début 2005	Noyau « dur » pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne (gentlemen agreement) ce qui concerne l'IPPAP et l'IPAMPA
Appariement RICA-source fiscale ménages	Division Agriculture de l'Insee	Réalisé en 2005. Première étude publiée en février 2006	Noyau « dur ». Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages

ANNEXE : Publications diffusées en 2007

Insee Première :

- Jacques BERGER: Les marchés agricoles en 2006 : envolée des prix (N°1141- juin 2007)
- Jean-Michel ANNEQUIN - L'Agriculture en 2006 en Europe et en France (N°1146- juillet 2007)
- Bernard CHEVALIER - Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de service (N° 1160, octobre 2007).
- Claire LESDOS - Les crises sanitaires dans la filière viande : un impact limité à long terme sur la consommation Les crises sanitaires (N° 1166, novembre 2007) Claire LESDOS - Les comptes prévisionnels de l'Agriculture pour 2007 : envolée du prix des céréales et hausse du revenu agricole (N°1168-décembre 2007)

Rapport CCAN

L'agriculture en 2006 (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 26 juin 2007), en collaboration avec le Scees.

Insee Référence

L'agriculture, nouveaux défis (Janvier 2007)

Ouvrage collectif avec les contributions du Scees, de l'Inra, de la DGTPE, du Cepii, de la MSA du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère de l'écologie et du développement durable.

Contribution de la division Agriculture à 9 articles :

- L'agriculture, de nouveaux défis (Bernard Legris)
- Politique agricole commune et inégalités de revenu agricole (Mélanie Chassard et Bernard Chevalier)
- L'agriculture sur trente ans ; une analyse comparative avec l'industrie et les services (Véronique Guihard)
- Prix et coûts de production des grandes cultures (Dominique Desbois et Bernard Legris)
- Les exploitations agricoles européennes et françaises (Nathalie Delame et Vincent Chatelier)
- Le commerce extérieur agroalimentaire de la France (Gérard Thomas)
- Consommation et mode de vie (Vanessa Bellamy et Claire Plateau)
- De 1997 à 2003, repli du revenu disponible et du niveau de vie des agriculteurs malgré la Pluriactivité (Olivier Guillemain et Bernard Legris)
- De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation (Nathalie Delame et Gérard Thomas)

Publications à l'extérieur de l'INSEE

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2007

Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 18 décembre 2007 et publié dans Agreste Cahiers, Scees, 2007.

Prévision de publications pour 2008

Insee Première

- Jacques BERGER, Claire PLATEAU - Les marchés agricoles en 2007
- Bernard CHEVALIER et Nathalie DELAME - Le développement et les performances des formes sociétares
- Bernard LEGRIS, Dominique DESBOIS - Les coûts de production du lait.
- Bernard LEGRIS : Les salariés agricoles
- Jean-Michel ANNEQUIN - L'agriculture en 2007 (compte CCAN provisoire)
- Claire LESDOS- CAUHAPE - L'agriculture en 2007 (compte CCAN prévisionnel)

Insee Méthodes :

Le compte spécifique de l'agriculture

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

Note de base

- Le compte national de l'agriculture, pêche et sylviculture
- Le compte des IAA

Document de travail :

Le compte de patrimoine de la branche agriculture

1. Exposé de synthèse

Les travaux qui seront menés en 2009 sont très largement déterminés par les obligations européennes, par certains engagements pris envers les utilisateurs et par les attentes exprimées lors du Grenelle de l'Environnement. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et sa recherche d'efficacité par des actions faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication au sein de son réseau.

Alors que le service central et les services régionaux de la statistique agricole sont impliqués dans d'importantes opérations de préparation du recensement agricole 2010, notamment par la mise en œuvre d'expérimentations sur la collecte assistée par informatique (Capi), **trois enquêtes nouvelles** seront réalisées en 2009 : aviculture, recensement de la pisciculture dans les DOM, gestion de l'eau dans les collectivités locales.

Quatre opérations seront préparées en 2009 et font l'objet de **demandes d'avis d'opportunité** :

- l'enquête aviculture 2008 ;
- le recensement 2009 de la pisciculture dans les DOM ;
- le recensement agricole 2010 et l'enquête associée sur les méthodes de production agricole ;
- l'enquête sur les consommations d'énergie dans les coopératives d'utilisation de matériel en commun et les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

Les travaux sur les fichiers administratifs se poursuivront avec :

- le fichier national centralisé des sites d'élevage lié à la base de données nationale d'identification (BDNI) porcine ;
- le futur dispositif de déclarations administratives d'activité pour les abattoirs de volailles ;
- l'action sur la collecte mutualisée des données qui concerne tous les fichiers d'aides aux agriculteurs ; la mobilisation de ces fichiers administratifs ira dans le sens de l'allègement de la charge statistique des exploitants agricoles.

D'autres travaux porteront sur :

- la rénovation de l'opération de synthèse « Valeur vénale des terres », initiée en 2006, elle sera mise en œuvre en 2009 (alors qu'elle avait été initialement prévu en 2008) ;
- les travaux de rebasement 2005 des comptes régionaux de l'agriculture, menés conjointement par l'Insee et le SCEES sont programmés en 2008, les principaux chantiers méthodologiques étant prévus sur l'année 2009 ;
- des tests sont prévus en 2009 sur la nouvelle typologie des exploitations agricoles en application des règles européennes qui seront précisées courant 2008, lesquelles concerneront les recensements agricoles de 2000 et 2010 ainsi que le RICA .

Parmi **les opérations répétitives** figurent une vingtaine d'enquêtes (dont la liste est fournie en annexe 2) et le RICA (dont les plans de sélection de l'échantillon pour 2008 et 2009 sont présentés en annexe 3). Parmi les améliorations à signaler figure la poursuite de la rénovation des enquêtes semestrielles sur les cheptels porcins.

L'allègement de la charge statistique des entreprises est prise en compte dans les travaux de préparation du recensement agricole 2010 et ceux relatifs aux enquêtes statistiques sur les abattages de volaille.

Concernant **les aspects locaux**, des données détaillées sur le plan géographique seront collectées tant par l'enquête aviculture 2008 que le recensement 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine ou les enquêtes sur les installations d'élevage.

Sur le thème des **relations entre l'agriculture et l'environnement**, les demandes croissantes sont satisfaites en partie par des enquêtes comme Teruti Lucas, Installation d'élevage, Pratiques culturelles grandes cultures et viticulture, Aviculture et les Recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine.

Au niveau européen, l'exploitation des enquêtes structures des exploitations agricoles et des vergers achèvera les grandes opérations de la décennie précédente. Selon les orientations du programme moyen terme 2008-2012, des thématiques nouvelles seront explorées. Des projets de règlements sont en discussion concernant le recensement agricole 2010 et l'enquête associée sur les méthodes de production agricoles, puis les enquêtes structures 2013 et 2016, ainsi qu'un projet de règlement cadre statistique sur les pesticides.

La diffusion des travaux de la statistique agricole, s'appuie sur la rénovation de la politique éditoriale mise en place en 2008, qui deviendra complètement opérationnelle en 2009, et verra la mise en ligne intégrale des Chiffres et Données sur Agreste. Elle s'enrichira d'une nouvelle collection "Les dossiers du SCEES". La poursuite de la rénovation de la base de données agrégées Datagreste (projet DISAR : « diffusion interactive des statistiques agricoles de référence »), se concrétisera par l'ouverture dans un premier temps au réseau de la statistique agricole via l'Intranet. Le travail d'harmonisation des publications des services régionaux (Srise) sera poursuivi, notamment avec les mémentos régionalisés. La liste des publications (6.2) illustre la diversité des produits de valorisation des travaux de la statistique agricole.

Par ailleurs, **dans le domaine des IAA** (dont le programme a été présenté devant la formation industrie, industries agricoles et alimentaires et énergie du Cnis), la participation aux opérations transversales menées au sein du système statistique d'entreprise continuera avec, d'une part la mise en place de Resane au 1^{er} janvier 2009 qui va entraîner une réorganisation du travail au sein du Scees, d'autre part la prise en compte des nouvelles nomenclatures d'activité et de produits pour toutes les opérations du Scees, en particulier en 2009 pour toutes les enquêtes de branches. En 2009, les questionnaires seront revus sur ces bases. Une attention particulière sera portée à la collecte et aux résultats diffusés. Dans ce cadre, un nouveau système d'informations statistiques sur les IAA sera défini et les grandes lignes de son contenu seront tracées. Le Scees sera également associé aux phases de préparation et à l'exploitation des enquêtes thématiques intersectorielles qui se déroulent en 2008 et aux phases de préparation de celles qui se dérouleront en 2009. Cela concernera l'enquête communautaire sur l'innovation technologique (CIS 2008), l'enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), dont la collecte est devenue annuelle et enfin de l'enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie.

L'amélioration de la qualité de la production statistique continuera de constituer un élément important des travaux. En particulier, la cohérence des résultats statistiques dans le cadre du nouveau système d'informations statistiques sur les IAA sera recherchée. De son côté, le rapport d'évaluation de la charte de qualité des enquêtes de branche, présenté en 2008 devant le comité du label, continuera à être établi en 2009. La confection de « bilans qualité », réalisés, selon les recommandations faites par l'Insee dans ce domaine, sera étendue en 2009 à l'enquête sur les consommations d'énergie.

Concernant la fourniture d'un meilleur service aux utilisateurs, le volume de l'information disponible sur le site Internet Agreste rénové sera accru, avec notamment la mise à disposition systématique des données détaillées publiées jusqu'à présent sous format papier. De même, la possibilité pour les entreprises de répondre par Internet sera étendue à l'enquête consommation d'énergie en 2009.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Réalisation de l'enquête Aviculture 2008

Cette enquête, dont la collecte est programmée pour le printemps 2009, a pour but d'actualiser les données de la précédente enquête sur ce secteur d'activité, qui portait sur l'année 2004. Les

exploitations ne possédant qu'un cheptel marginal seront exclues. Les principaux thèmes abordés seront d'ordre technico-économique (production annuelle, emploi, alimentation des volailles) et environnemental (bâtiments, déjections).

Le renouvellement de cette enquête est souhaité par les services concernés du Ministère de l'Agriculture à la fois pour mieux apprécier les fortes évolutions affectant le secteur et pour compléter, sur les aspects bâtiments-déjections, les enquêtes sur les installations d'élevage qui seront conduites à l'automne 2008 auprès des exploitations d'herbivores (bovins, ovins, caprins) et de porcins.

Le dispositif prévu combine comme pour 2004 une enquête par échantillon avec un questionnaire complet sur ces différents thèmes, et une interrogation exhaustive des autres exploitations avec un questionnaire limité à la mesure des productions et des capacités.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité sur cette enquête – se reporter à la fiche 1 de l'annexe 1.

Réalisation du recensement de la pisciculture dans les DOM

En complément des recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine en métropole dont la collecte est programmée respectivement au printemps et à l'automne 2008, les services concernés du ministère de l'agriculture souhaitent une extension et une adaptation au cas des DOM. Cette opération pourrait se réaliser sur le terrain en 2009.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité sur ce recensement – se reporter à la fiche 2 de l'annexe 1.

Réalisation de l'enquête sur la gestion de l'eau dans les collectivités locales

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser en 2009 une quatrième édition de l'enquête triennale auprès des collectivités territoriales sur la gestion de l'eau, après celles portant sur les années 2004, 2001 et 1998.

La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. L'enquête est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

La collecte sera assurée par la statistique agricole et sera réalisée par enquêteur auprès d'environ 5000 communes au quatrième trimestre 2009. Elle portera sur l'exercice 2008. La préparation sera engagée en 2008.

L'avis d'opportunité sur cette enquête sera demandé à la formation Environnement par l'Ifen.

Préparation du recensement de l'agriculture 2010 et de l'enquête associée sur les méthodes de production en agriculture

Les travaux de préparation du prochain recensement de l'agriculture 2010 se poursuivent. Après les débats de 2007 en groupe statistique du Conseil, et l'examen début 2008 par le Parlement, le règlement européen encadrant l'opération devrait être adopté au printemps 2008. Il inclura la réalisation parallèle au recensement, d'une enquête par sondage sur les méthodes de production, à orientation agro-environnementale.

Les questionnaires reprenant ces deux opérations et y intégrant les préoccupations spécifiquement nationales devront être arrêtés pour le début 2009. A cet effet, une consultation des utilisateurs sera organisée par le Scees au second semestre 2008 sous l'égide du Cnis.

Parallèlement, dans la suite des tests déjà conduits fin 2007 à l'occasion de l'enquête Structures, diverses expérimentations sur le terrain seront mises en oeuvre en 2008 et 2009, de façon à mettre au point les innovations techniques et organisationnelles de ce recensement : saisie mobile des données sur ordinateur portable par l'enquêteur au cours de l'interview, utilisation chaque fois que c'est possible de fichiers administratifs (pour la phase préalable de constitution de la liste des exploitations à enquêter, comme substituts possibles aux interrogations des exploitants, comme moyen de validations statistiques des données, ...), adaptation à la nouvelle configuration des services de statistique agricole en région.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité sur le recensement agricole 2010 et l'enquête associée sur les méthodes de production – se reporter à la fiche 3 de l'annexe 1.

Préparation de l'enquête sur les consommations d'énergie dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux et les CUMA en 2009

Pour répondre aux demandes croissantes de données statistiques sur les consommations d'énergie en agriculture, quelques questions sur les quantités consommées ont été récemment introduites dans le Rica : produits pétroliers à partir de l'exercice 2004, électricité à compter de cette année.

Toutefois les ETA et les CUMA échappent à ce dispositif, alors même qu'on constate une tendance de fond à l'externalisation des travaux agricoles. Pour combler cette lacune, les services concernés du ministère de l'agriculture et l'Observatoire de l'énergie demandent qu'une enquête spécifique soit réalisée auprès de ces unités, la dernière remontant à 1992. Cette enquête couvrirait également les entreprises de travaux forestiers et ruraux, pour lesquelles il y a également un manque de données. Elle pourrait être conduite sur le terrain au second trimestre 2010. Elle pourrait être complétée en 2011 par une enquête auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles, si les données issues du Rica se révèlent insuffisantes au suivi du plan « performance énergétique des exploitations ».

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité sur cette enquête auprès des ETA et des CUMA – se reporter à la fiche 4 de l'annexe 1.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Fichier des sites d'élevage porcin (BDNI porcine)

Le fichier national centralisé des sites d'élevage lié à la base de données nationale d'identification (BDNI) porcine se généralise. Le fichier de sites déjà opérationnel en Bretagne est désormais utilisé comme base de sondage pour les enquêtes cheptel de mai et novembre. L'intérêt d'interroger directement des sites plutôt que des exploitations est de disposer d'une base régulièrement actualisée et d'assurer un suivi plus simple de l'échantillon au cours des années successives. L'extension au reste de la France devrait être réalisée à l'occasion de l'enquête cheptel de mai 2009.

Déclarations administratives d'abattage pour la volaille

Afin de répondre à leurs propres besoins d'information (organisation des contrôles sanitaires prescrits par la Directive « Hygiène » et contrôle de la taxe d'abattage), les services concernés du ministère de l'agriculture ont engagé une procédure de mise en place de déclarations administratives d'activité pour les abattoirs de volailles. Le Scees, qui conduit déjà des enquêtes statistiques régulières auprès de ces unités, a été associé à la réflexion sur le futur dispositif. Cette coordination a permis de mettre au point un système de collecte de l'information qui satisfasse les besoins administratifs et statistiques tout en évitant des interrogations redondantes des industriels. Dans ce cadre, il est prévu que le Scees assure un rôle de prestataire pour la collecte des formulaires administratifs mensuels, à l'image de ce qui existe déjà pour les abattoirs de gros animaux. Ces formulaires se substitueront aux questionnaires statistiques existants. Les textes administratifs correspondants sont en cours d'examen.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

L'opération de synthèse « Valeur vénale des terres »

La rénovation de l'opération de synthèse « Valeur vénale des terres », initiée en 2006, sera mise en oeuvre en 2009, et non dès 2008 comme il avait été prévu initialement. En effet, les travaux de statistique exploratoire et d'économétrie menés en 2007 par le Scees et l'Insee sur le champ des terres et prés en métropole, ont débouché sur des modèles prometteurs mais instables. Le comité de pilotage (composé du Scees, de l'Insee et de la société de conseil pour l'aménagement foncier rural - Scafr) a donc décidé à l'automne 2007 de reporter d'un an la refonte complète de l'opération, afin de pouvoir finaliser dans de bonnes conditions l'élaboration du modèle économétrique, les tests en vraie grandeur, la rétopolation des séries et la mise au point d'une gamme de publications communes.

Le rebasement 2005 des comptes régionaux de l'agriculture

Les travaux de rebasement 2005 des comptes de l'agriculture sont menés conjointement par l'Insee et le SCEES. La programmation des travaux va être faite en 2008 et les principaux chantiers méthodologiques se dérouleront sur l'année 2009. Le SCEES participe notamment aux évaluations des productions et des charges en mobilisant ses sources que sont le RICA et la statistique agricole annuelle. La réforme de cette dernière opération va conduire à la recherche de sources nouvelles pour estimer certaines productions. Dans le cas particulier des fruits, des légumes et des vins, les SRISE seront mis à contribution par le SCEES pour ces travaux.

La nouvelle typologie des exploitations agricoles

Les règles détaillées européennes d'application de la nouvelle typologie des exploitations agricoles ne devant être connues qu'au milieu de l'année 2008, les tests prévus sur cette année seront différés pour partie sur 2009. Cette nouvelle typologie devra être appliquée de manière rétroactive sur le recensement agricole 2000 afin de préparer la publication des résultats du recensement 2010. Elle devra également être testée sur les résultats du RICA sur les années passées afin d'anticiper son application effective sur cette opération pour 2010.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

a. Liste des enquêtes répétitives

Cette liste figure en annexe 2.

b. Les améliorations particulières à signaler

La rénovation des enquêtes semestrielles sur les cheptels porcins se poursuivra en 2009 par la généralisation de l'interrogation des « sites d'élevage » immatriculés dans la BDNI porcine et non plus des exploitations ayant des porcins (cf. point 2.2.a). Ce nouveau système, qui permet de disposer d'une base régulièrement actualisée et d'assurer un suivi plus simple de l'échantillon au cours des années successives, est déjà en vigueur en Bretagne depuis novembre 2006.

c. Le RICA

La reprise complète par le Scees des chaînes de production amont du RICA et des marchés d'hébergement et de maintenance informatiques y afférant, prévue pour mi-2008, a finalement été reportée au premier janvier 2009. L'Insee a accepté de reconduire pour six mois les deux marchés actuels. Au cours de l'année 2007, une expertise interne a été menée pour examiner les différents scénarii de reprise possible et a abouti à la décision de passer un marché unique en deux lots, lot de maintenance et d'assistance élargie et lot d'hébergement, pour une durée de trois ans. En parallèle, des travaux seront initiés dès 2009 pour préparer l'internalisation complète de l'ensemble de la chaîne informatique de collecte du RICA à compter du 1^{er} janvier 2012.

En 2009, première année du nouveau programme à moyen terme, divers travaux seront lancés. Les travaux méthodologiques visant à étendre le RICA aux DOM, Antilles et La Réunion dans un premier temps, Guyane et Mayotte dans un second, conformément aux exigences européennes, seront également lancés avec les Srise concernés et avec le chargé de mission DOM. Un groupe de travail associant Scees et Srise sera organisé afin de produire une convention-type mieux adaptée à la gestion complexe des crédits sur plusieurs années. Les réflexions sur l'échantillon se poursuivront ; il faudra notamment rechercher des partenariats pour financer d'éventuelles extensions de l'échantillon RICA.

Les plans de sélection de l'échantillon du RICA pour 2008 et 2009 sont présentés en annexe 3.

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Conseil national de l'information statistique (Cnis).
Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

Le Scees poursuivra les travaux qui lui ont été confiés par le ministère de l'agriculture et de la pêche concernant la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données pour l'alimentation d'un entrepôt de données ministériel en cours de création. Cette collecte mutualisée concerne tous les fichiers administratifs de la sphère agricole, et en particulier les fichiers d'aides (aides couplées, aides découplées, aides agro-environnementales). Elle permettra en particulier au Scees de poursuivre les estimations précoces des assolements mises en place en 2006. En effet ces dernières ne pourront plus à partir de 2009 reposer sur le système actuel du fait de la refonte totale des systèmes d'information des Offices agricoles. Elle permettra également d'étudier de nouveaux fichiers d'aides, en particulier dans le domaine agro-environnemental. Elle permettra enfin de préparer l'utilisation des fichiers administratifs dans le cadre du prochain recensement agricole qui aura lieu en 2010, afin d'alléger la charge de réponse aux enquêtes auprès des exploitants.

Par ailleurs, en collaboration avec l'Insee, les travaux de rapprochement des données d'emploi du Scees et de la MSA devraient se poursuivre. Il en est attendu une utilisation plus systématique des données de la MSA pour les comptes, et plus généralement une clarification des concepts d'emploi utilisés et le développement de toutes les études sur le domaine.

3.3 Autres travaux

Outre les opérations de synthèse renouvelées en 2008, le Scees continuera à mener les travaux de synthèses habituels en matière de :

- estimations avancées de la production et des rendements,
- suivi des marchés (analyse conjoncturelle),
- statistique agricole annuelle sur la base du nouveau projet mis en œuvre en 2008,
- comptes régionaux et comptes par catégorie d'exploitations dans leur version renouvelée en 2007 et 2008,
- bilans d'approvisionnement.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La préoccupation d'allègement de la charge statistique pesant sur les exploitations agricoles est notamment prise en compte dans la préparation du RA 2010 par un recours accru aux sources administratives lorsque c'est possible.

Ainsi la réponse au règlement statistique européen sur la viticulture sera basée sur les seules questions normalement posées au RA 2010, complétées par une exploitation statistique du Casier viticole informatisé (CVI) pour les questions portant sur l'âge et les variétés des superficies plantées ; ceci constitue une simplification notable par rapport aux questions détaillées sur les parcelles viticoles du précédent recensement.

Les fichiers administratifs seront également mobilisés pour la phase préalable de constitution de la liste des exploitations à enquêter au RA 2010, pour les questions européennes relatives aux aides perçues au titre du développement rural, ainsi que comme aide pour renseigner le détail des superficies par culture.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects "régionaux et locaux"

Les différentes enquêtes répétitives (Teruti-Lucas sur l'occupation physique et fonctionnelle du territoire, enquêtes auprès des exploitations agricoles, enquêtes auprès des exploitations forestières et des scieries, enquêtes auprès des abattoirs) apportent toutes à des degrés divers des informations infra-nationales.

Grâce à son caractère exhaustif, l'enquête Aviculture 2008 permettra de mesurer la production avicole par type d'animaux à un niveau géographique fin. Elle enrichira ainsi les données habituellement disponibles issues des abattoirs, qui ne permettent pas de localiser les lieux d'élevage.

Les recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine fourniront en 2009 des données détaillées sur le plan géographique du fait de leur exhaustivité.

Les enquêtes sur les installations d'élevage (herbivores et porcins fin 2008, aviculture au printemps 2009) permettront également de produire des résultats pour les principales régions concernées. Les exploitations de divers fichiers administratifs (fichiers d'aides, base de données nationale d'identification des bovins, casier viticole informatisé, ...) fournissent également des données localisées.

5.2 Aspects "environnement"

L'enquête annuelle Teruti-Lucas permet une description de l'occupation physique et fonctionnelle du territoire et de ses évolutions, dont les utilisations potentielles sont multiples : paysage, urbanisation, rotations culturales, ...

Les enquêtes de novembre 2008 sur les installations d'élevage des exploitations herbivores et porcines, complétées par l'enquête Aviculture au printemps 2009, permettront d'éclairer certains aspects des relations entre les activités d'élevage et la préservation de l'environnement. De même, les recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine aborderont le thème de la gestion des rejets des élevages.

Les enquêtes de 2006 et 2007 sur les pratiques culturales en grandes cultures et viticulture font l'objet de nombreuses demandes d'exploitations pour éclairer diverses problématiques environnementales : gestion des intrants, notamment des produits phytopharmaceutiques, gestion des inter-cultures, travail simplifié du sol, ...

Des travaux de synthèse sont par ailleurs régulièrement menés sur le thème des relations entre l'agriculture et l'environnement, comme les bilans annuels d'azote et de phosphore, ou la participation au suivi des engagements du protocole de Kyoto.

5.3 Aspects "européens"

L'année 2009 est celle du démarrage d'un nouveau cycle pour les statistiques agricoles européennes. Les grandes opérations spécifiques de la décennie précédente se sont achevées avec l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007 conduite en fin d'année 2007 et début 2008, et celle sur la structure des arbres fruitiers 2007. Au niveau européen, les travaux d'analyse de ces deux enquêtes vont être publiés courant 2009.

Les discussions sur les modifications du système communautaire de statistique agricole et son adéquation aux nouveaux besoins se poursuivent, l'étude en groupe conseil de plusieurs textes n'est pas encore achevée. D'autres débats auront lieu également au sein du Comité permanent de la statistique agricole et des groupes de travail pour adopter les textes d'application. Les débats restent difficiles comme déjà mentionné lors de notre précédente réunion car le passage à une Union à 27 a fortement accru les diversités de situations entre Etats membres à un moment où les directions utilisatrices des données sur l'agriculture souhaitent non seulement le maintien de la plupart des informations actuellement produites par les Etats membres mais également des développements sur des thématiques nouvelles.

Opérations réalisées

Les opérations de collecte ou de synthèse s'inscrivent au sein d'une réglementation européenne importante qui vise les nombreuses caractéristiques des filières agricoles : superficies, rendement et production de céréales et d'une quarantaine d'autres cultures ; effectifs par catégories des cheptels et prévisions de production de viande ; suivi de la collecte du lait et des fabrications laitières ; production et commercialisation des produits des industries alimentaires ; structures et évolution des activités des IAA ; établissement des indices de prix et des comptes de l'agriculture.

Il faut ajouter à cet ensemble d'opérations les analyses micro économiques au travers de la collecte d'information par le réseau d'information comptable agricole pilotées directement par la direction de la commission en charge à Bruxelles de l'agriculture.

Projets de règlement européen

Le remplacement du règlement 571/88 et sa substitution par un nouveau règlement relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à une enquête sur les méthodes de production a fait l'objet d'une adoption par la Commission sous référence COM(2007)245. Ce texte fixe la réalisation d'un recensement agricole en 2010 (Trois pays, Espagne, Grèce et Portugal, vont réaliser en 2009 leur recensement agricole avec une année de décalage par rapport aux vingt quatre autres.) et la réalisation de trois enquêtes spécifiques : l'une sur les méthodes de production par sondage à

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

représentativité régionale, les deux autres à conduire par sondage en 2013 et 2016 pour observer les évolutions structurelles des exploitations. Quatre réunions ont eu lieu en groupe statistique du conseil, la dernière en octobre 2007. La commission AGRI du Parlement a établi un rapport qu'elle a adopté en février 2008. Une première lecture en plénière du Parlement est prévue en mai 2008.

Un projet de simplification et d'unification des textes existants concernant les cheptels et les prévisions de production de viande a été adopté par la Commission en mars 2007 sous référence COM(2007)129, trois réunions du groupe conseil se sont tenues, la dernière en novembre 2007 ; la commission AGRI du Parlement a adopté son rapport en février 2008. Une première lecture en plénière du Parlement est également prévue en mai 2008.

Sur ces deux textes il est raisonnable de penser qu'une seule lecture suffira ce qui ne sera pas le cas du projet de règlement cadre statistique sur les pesticides COM(2006)778 toujours en examen au groupe conseil, une cinquième réunion se tient le 27 mars 2008. Les amendements votés par le Parlement en séance le 12 mars ne pourront être acceptés par le conseil en raison d'un élargissement du champ du texte et de l'incompatibilité de certains de ces amendements avec la déontologie statistique.

Concernant le nouveau texte sur les statistiques de l'aquaculture, un accord semble exister entre conseil et parlement, la mise au point finale du texte par les juristes-linguistes est programmée pour fin avril 2008.

Eurostat est par ailleurs en voie de remettre sa proposition de simplification des textes sur les végétaux avec un texte nouveau. Enfin, sur la consommation et l'utilisation des intrants par les exploitations agricoles, des études tests seront financées par Eurostat pour des Etats membres volontaires.

6. Diffusion des travaux

6.1 Grandes orientations

La rénovation de la politique éditoriale mise en place en 2008 sera complètement opérationnelle en 2009. La mise en ligne intégrale des Chiffres et Données sur Agreste avec les tableaux détaillés sur le sous site "Données en ligne" permet un enrichissement notable du site Internet.

La nouvelle collection " Les dossiers du SCEES" permettra la mise à disposition du public de documents méthodologiques et d'études.

Le projet de rénovation de la base de données agrégées Datagreste (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence : DISAR) est intégré dans le projet global d'entrepôt de données du ministère, il sera d'abord ouvert en Intranet au réseau de la statistique agricole avant de venir remplacer le sous site "données en ligne" à destination du public. L'ensemble des résultats détaillés d'enquête avec les documents méthodologiques, les questionnaires et les publications seront disponibles sur DISAR.

La réforme de la statistique agricole, la création de pôles Diffusion dans les SRISE a permis d'engager un travail d'harmonisation des publications en région. En 2009, les mémentos régionalisés dans leur quasi totalité devraient être harmonisés.

6.2 Liste des publications

Se reporter à l'annexe 4 qui fournit la liste des publications Agreste de 2007 et début 2008 : Agreste Conjoncture, Agreste Primeur, Agreste Chiffres et données, Agreste Cahier, Agreste Graph Agri.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Bilan du programme à moyen terme 2004 – 2008 - Jean Coiffard

Ce chapitre a été écrit à partir :

- *Des rencontres avec*
- *M. Guy PAILLOTIN, président de la formation*
- *Mme Virginie MADELIN, rapporteur*
- *Mme Céline ROUQUETTE, M. Philippe BONNEAU (Scees)*
- *D'éléments recueillis au colloque organisé par le Scees en septembre 2007 pour débattre des principales thématiques intéressant la statistique agricole*

Le Scees a mis en place fin 2006, une démarche de concertation où ont été débattues les principales thématiques intéressant la statistique agricole afin d'élaborer le programme de travail pour le moyen terme 2009 – 2013. Le colloque mentionné ci-dessus s'inscrivait dans cette démarche. Des entretiens de haut niveau ont été conduits. Ces actions ont apporté de nombreux éléments de diagnostic et d'analyse à la fois sur le bilan du programme 2004 – 2008 et sur les évolutions et attentes du prochain programme 2009 – 2013.

LES PRINCIPAUX AXES DU PROGRAMME A MOYEN TERME 2004-2008

Le bilan proprement dit du programme 2004 – 2008 est traité dans ce qui suit. Il se réfère aux avis exprimés en 2003 sur ce programme quand cela est justifié.

Avis n° 1 – Utiliser préférentiellement les sources administratives et généraliser l'inscription au répertoire Sirene

La volonté de substituer des sources administratives aux sources d'enquêtes s'est matérialisée dans plusieurs directions, parfois avec succès, souvent avec difficulté.

Certaines opérations ont bien réussi

La plus notable application de ce principe pendant le programme en cours a concerné le cheptel bovin : suppression d'une des deux enquêtes européennes semestrielles et réduction très significative de l'échantillon de l'autre enquête (3 000 exploitations désormais au lieu de 15 000 auparavant) grâce au recours au fichier national où les bovins sont suivis (BDNI : base d'identification nationale des bovins). Le suivi du cheptel porcin pourrait se faire selon des modalités semblables mais toutes les difficultés n'ont pas encore été résolues.

L'Insee a mené à bien en 2005 l'appariement entre RICA et fichiers fiscaux pour cerner les revenus non agricoles.

Par ailleurs, d'autres sources administratives ont été utilisées non pour se substituer à une enquête mais pour faciliter les étapes de collecte (par mise à disposition de l'enquêteur d'informations préalables) et de contrôle. C'est dans ce sens notamment que sera utilisé le futur **puits de données administratives** dont le SCEES assure la maîtrise d'ouvrage sur la sphère agricole à partir entre autres de fichiers d'aides versées aux agriculteurs dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

Quelques difficultés

Dans le domaine de l'emploi, les fichiers de la MSA ont été exploités par l'INSEE pour compléter le suivi de l'emploi salarié ; reste à explorer le champ des non-salariés, qui nécessite une investigation plus complète, en particulier pour raccorder les périmètres des différentes sources.

De façon générale, le recours aux fichiers administratifs se heurte à la complexité de l'organisation du système d'information du ministère de l'agriculture, qui elle-même reflète la complexité du recueil de cette information, la plupart du temps confié à des organismes tiers. En outre, les évolutions

fréquentes des politiques agricoles se traduisent par une instabilité de ces fichiers. Celle-ci devrait s'accroître dans les années à venir avec la révision programmée de la PAC. .

Les enjeux de l'identification dans Sirene

Le recours plus large aux fichiers administratifs dépend aussi de la généralisation de l'identification au répertoire Sirene des exploitations agricoles. Or cette perspective reste éloignée. Une explication est ici nécessaire pour préciser quelle est l'unité statistique de référence.

Le « modèle » de l'exploitation agricole se confondant largement avec le ménage d'agriculteurs est bousculé. La pluriactivité se développe ; le conjoint et *a fortiori* les enfants ont de plus en plus fréquemment une activité extérieure à l'exploitation ; parfois, l'agriculture devient une activité secondaire pour le ménage encore installé sur la ferme ; enfin les activités au sein même de l'exploitation agricole se diversifient.

L'unité statistique qui a toujours été à la base de la statistique agricole est l'exploitation agricole. La modification de la nature de l'exploitation a obligé à s'interroger sur la définition et le champ de cette unité statistique. Cette interrogation fait se confronter les visions économiques, territoriales, techniques, sociales voire anthropologiques de l'agriculture et de l'agriculteur ou de l'exploitant agricole : cette unité est-elle d'abord un ménage, un composant du territoire, une unité de production, une entité juridique... ?

Ce débat a été ouvert et tranché — au moins pour quelque temps — lors de la préparation du recensement de l'agriculture (RA) prévu pour 2010. Un groupe de travail a été constitué sur le sujet. Deux options principales étaient en présence pour définir ce qu'est une exploitation agricole. Une première option que l'on peut qualifier d'entrepreneuriale — ou de restrictive — aurait limité le champ observé aux exploitations atteignant un certain degré de professionnalisme et de taille économique. Cela aurait marqué une rupture avec les pratiques précédentes et aurait permis des simplifications et des économies. Cette option a finalement été rejetée au profit de l'option de continuité et de complétude du champ d'observation, retenant l'ensemble des unités où s'exerce une activité agricole.

Cette décision a une conséquence : ces petites exploitations forment une minorité proche de 20% qui restera non couverte par Sirene.

Par ailleurs, la mise à jour de la base de sondage rénovée à partir des modifications enregistrées dans le répertoire Sirene n'a pas été possible en raison de la réforme de la statistique agricole (voir plus loin). Des mesures palliatives ont été prises.

Le découplage des aides de la PAC enté en vigueur depuis 2006 va déboucher sur une nouvelle typologie des exploitations agricoles et se prolongera peut-être par une nouvelle définition de l'exploitation professionnelle.

La montée de la Base permanente des équipements et l'abandon de l'inventaire communal

L'abandon de l'Inventaire communal est un point saillant du programme moyen terme en cours. Cet écart par rapport à l'avis exprimé en 2003 s'explique par la prise de conscience que les principaux besoins satisfaits par l'inventaire communal pourraient encore l'être à moindre coût grâce à la mise en place de la « Base permanente des équipements » (BPE) qui sera alimentée principalement à partir de sources administratives. Par ailleurs, l'internet rend disponibles des outils de recherche qui peuvent apporter des services proches de ceux que fournissaient les consultations ponctuelles de l'inventaire communal.

Pour autant l'abandon de cet inventaire suscite des regrets, notamment de la part des aménageurs. Les solutions de remplacement ne permettent pas de reconstituer plusieurs catégories d'informations telles que celles se rapportant par exemple à l'attractivité des communes ou aux utilisateurs des équipements.

Avis n° 2 – Améliorer la connaissance de l'emploi

La connaissance de l'emploi agricole est une priorité qui a été partiellement satisfaite. La statistique rend compte correctement de la pluralité des situations professionnelles rencontrées dans l'agriculture. En revanche, la finesse de la description de la qualification et des métiers est insuffisante, comme d'ailleurs dans d'autres secteurs.

Ce chantier reste donc ouvert pour le prochain moyen terme.

Avis n° 3 – Mieux connaître quelques secteurs moins bien couverts

Des enquêtes répondant à cette recommandation ont été développées sur de tels segments très ponctuels. Ce fut par exemple le cas sur l'alimentation porcine, la production de légumes, les bâtiments d'élevage, les vergers et l'aviiculture. Les résultats de cette dernière enquête ont été bienvenus au moment des craintes d'épizootie d'influenza aviaire. Mais d'une façon générale les bénéfices obtenus de ces opérations sur des segments fins méritent d'être évalués compte tenu de leur coût et des priorités du prochain programme et des obligations européennes.

Il était prévu au programme Moyen terme d'introduire les aspects liés à la **qualité** dans les enquêtes. Une enquête sur les signes officiels de qualité a été menée. L'opération s'est révélée difficile. Les résultats, bien que très attendus, ont déçu.

Sur l'**agriculture biologique**, les exploitations de certains fichiers constitués dans les cadres de l'aide à la transition et de la certification sont prometteuses dans leur principe et restent à concrétiser.

Par ailleurs les secteurs des entreprises de travaux agricoles et de travaux forestiers (ETA et ETF) sont en forte croissance. Cela traduit une mutation de l'organisation de l'activité agricole. Or ce secteur est peu suivi et certains utilisateurs souhaiteraient que leur soient consacrés plus d'efforts dans le prochain programme à moyen terme.

Avis n° 4 – Poursuivre les efforts sur les thèmes agro-environnementaux

L'émergence du développement durable comme thème à approfondir a été soulignée. La forte relation entre agriculture et environnement s'est imposée pendant le moyen terme en cours.

Plusieurs opérations se sont inscrites dans cette préoccupation :

- La connaissance des déchets issus de l'agriculture a progressé. Il n'a pas été nécessaire de procéder à une enquête lourde car il a été possible de constituer des batteries de ratios permettant d'estimer les flux de déchets émis.
- L'enquête prévue au programme sur l'eau et l'assainissement a été réalisée, pour le compte du Medad.
- L'investigation sur les consommations d'énergie inscrite au programme a pu être réalisée sous la forme d'une analyse basée sur une exploitation particulière du réseau d'information comptable agricole (Rica), ainsi que cela était envisagé.
- L'application Teruti (panel de points du territoire sur lesquels est observée l'évolution de l'utilisation du sol) a été refondue. Les données recueillies sont maintenant géoréférencées et le maillage géographique a été resserré. Ses liens avec le projet communautaire LUCAS sont évoqués dans le point suivant.

L'enquête prévue en 2008 sur les installations d'élevage fournira les capacités de traitement des effluents.

Avis n° 4 (suite) – Caractériser les pratiques agricoles et les pressions sur l'environnement

Les besoins n'ont cessé de croître sur la période 2004-2008, au sujet de la préservation de l'environnement et plus précisément de l'impact des pratiques agricoles (plus spécialement la fertilisation, la protection des plantes et l'irrigation) sur les ressources et les milieux. Afin d'y répondre, des enquêtes ont été réalisées sur les pratiques culturales en grandes cultures en 2006 avec une extension à la viticulture en 2007 ; sur l'eau et l'assainissement ; sur les déchets. En revanche la

réflexion sur une classification agro-environnementale n'a pas été engagée, ne figurant pas parmi les priorités d'Eurostat. Toutefois, au niveau européen, la question des indicateurs environnementaux pour le suivi de l'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole a fait l'objet de premiers travaux restant à approfondir.

Avis n° 5 – Améliorer la connaissance de l'espace agricole

Le dispositif français Teruti, qui suit dans le temps l'usage d'un échantillon de points recouvrant tout le territoire, a été conçu et déployé avec succès depuis de très nombreuses années. En 2005, les progrès de numérisation des documents cartographiques et de géoréférencement des points ont permis de définir un nouvel échantillon (Teruti - Lucas).

Le projet européen plus récent Lucas s'inscrit dans cette orientation. Il a avancé lentement. Au vu des résultats de premières expériences et des confrontations avec Teruti, il apparaît que les exigences du cahier des charges Lucas ne permettent pas d'obtenir des résultats suffisamment précis au niveau national. La poursuite du projet européen fait débat et dépendra de l'évaluation des expériences en cours.

Au niveau européen, l'échantillonnage Lucas a été modifié en 2005 mais la France a conservé l'échantillonnage Teruti – Lucas pour ne pas créer de ruptures de séries.

Avis n° 6 – Rendre plus facilement accessible l'information sur les agricultures française et européennes

L'information produite par le Scees est maintenant entièrement disponible gratuitement sur le site internet. C'est un des gros investissements réalisés pendant la période et une avancée reconnue comme majeure. Un effort complémentaire reste nécessaire pour documenter ces données en renforçant les métadonnées associées.

L'accès des chercheurs aux fichiers individuels a été simplifié pendant la période. Ils peuvent désormais accéder à des fichiers anonymisés contenant le code communal, en respectant naturellement, les procédures prévues par le Comité du secret.

L'accessibilité du site Eurostat a elle aussi notablement progressé pendant le programme moyen terme en cours. Le contenu du site a été étendu à la quasi-totalité des informations détenues. Chacun peut construire les outils qui lui conviennent à condition de consentir à l'apprentissage des outils offerts sur le site.

La statistique agricole communautaire est à l'évidence une matière première indispensable à la conduite de la PAC par la Commission. Les productions du Scees et de l'Insee pourraient faire plus souvent référence à des cadrages européens.

L'accent qui était mis sur la connaissance de l'agriculture européenne en 2003-2004 se trouve quelque peu dépassé en 2007-2008 par l'importance que prend la connaissance des grandes puissances agricoles mondiales que sont ou deviennent les pays-continentaux.

Notons aussi que la statistique agricole est fortement cadrée par les règlements statistiques européens qui d'ailleurs conservent une certaine autonomie vis-à-vis de la PAC. Ce dispositif réglementaire est rodé. Les nouveaux règlements statistiques suivent un cheminement plus rapide que dans d'autres domaines. La formation a été régulièrement informée de ces initiatives.

La révision des nomenclatures économiques

La statistique agricole a constitué ses propres référentiels et n'est pas fortement affectée par les révisions des nomenclatures économiques. Elle a néanmoins participé de près aux travaux de révision pilotés par l'Insee.

L'existant a été maintenu

Rappelons ci-après plusieurs réalisations importantes habituelles qui n'ont pas été signalées jusqu'ici.

Les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles se sont poursuivies à un rythme bisannuel.

Les comptes annuels de l'agriculture et les indices des prix agricoles, produits conformément aux exigences européennes et nationales, sont passés à la base 2000.

Les enquêtes de production annuelles et de conjoncture infra-annuelles ont été normalement poursuivies.

Le recensement de la salmoniculture et de la pisciculture marine est programmé pour 2008.

Les statistiques des pêches maritimes

Le système d'information sur les pêches est en complète refonte pour satisfaire les obligations européennes. Leur non-respect entraîne le payement d'amendes et d'astreintes.

Ce système vise notamment à établir les quotas dans le cadre contraignant de la politique commune des pêches. L'ambiguïté de cette position a été notée.

Lors de l'élaboration du programme Moyen terme, il était prévu de compléter ces données administratives par des enquêtes sur échantillon plus fiables. Ces enquêtes ont porté sur les aspects économiques et non sur les prises physiques. Elles ont été confiées à l'Ifremer pour les pêches et à l'Ofimer pour le mareyage.

Le service producteur est le bureau central des statistiques de la direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture.

L'OPTIMISATION DES MOYENS

La statistique agricole a été capable de maintenir ses activités tout en réduisant très fortement ses effectifs pendant la période (de plus de 30%) grâce à de forts gains de productivité acquis principalement par la concentration de ses implantations territoriales. Les résultats de ses travaux continuent évidemment d'être publiés selon les découpages géographiques antérieurs. Les interlocuteurs locaux qui étaient souvent inquiets lors du lancement de cette réorganisation en reconnaissent généralement la réussite *a posteriori*.

En parallèle les améliorations de méthode et l'aménagement des outils se sont poursuivis. Le recours aux fichiers administratifs fut et restera un premier levier de progrès. D'autres progrès, en cours d'expérimentation, sont attendus avec l'introduction dans la statistique agricole de la collecte assistée par ordinateur (CAPI) – prévue à grande échelle pour le RA 2010 – ou par l'internet.

Une autre tendance de fond est l'immatriculation progressive dans le répertoire Sirene de la plupart des exploitations agricoles moyennes et grandes. 80% des exploitations de grandes cultures sont maintenant immatriculées. L'utilisation de Sirene se développe parallèlement dans les processus administratifs, mais tous n'ont pas basculé. Quand ils le font, la gestion et la maintenance des applications statistiques en bénéficient.

QUELQUES PERSPECTIVES

Le Recensement de 2010

Le prochain recensement de l'agriculture contraint fortement le prochain programme à moyen terme, compte tenu de l'importance des moyens à mobiliser pour sa préparation, sa conduite sur le terrain et son exploitation.

D'ici 2010, d'autres énergies seront mobilisées pour conduire à leur terme les opérations d'envergure engagées en matière d'organisation et de méthodes.

Géoréférencer l'information

Le référentiel à grande échelle (RGE) piloté par l'IGN se construit sans participation ni de la formation ni des services producteurs, alors que beaucoup d'information produite sur l'agriculture a vocation à être géoréférencée.

Par ailleurs les systèmes d'information géographiques se développent au sein du ministère de l'agriculture. Les compétences qui s'y sont développées mériteront vraisemblablement d'être confrontées aux enjeux de la statistique agricole. Dans le cours du prochain programme moyen terme, cela pourrait être au moins un thème de réflexion et si possible un objet de suivi permanent au sein d'une formation ou d'un groupe ad hoc.

Enfin, il est noté qu'Eurostat demande la transmission d'informations individuelles géoréférencées, demande qui n'a pas été satisfaite car elle paraît incompatible avec les dispositions françaises actuelles.

Comprendre et anticiper la formation des prix internationaux

Les prix agricoles deviennent un thème important dans la situation toute nouvelle où les spectres traditionnellement redoutés de la surproduction font place à des situations de tension. Les causes et les conséquences de cette nouvelle situation doivent être analysées en mobilisant l'ensemble, très important, d'informations disponibles dans le domaine.

Le lien avec le développement durable

En ces matières, il y aura lieu de consolider ou d'approfondir plusieurs des voies sur lesquelles la statistique agricole s'est déjà engagée.

D'autres voies ressortent du colloque et des autres rencontres organisés sur ces thèmes. On citera ici à titre d'exemple un seul autre sujet qui relève spécifiquement de la statistique agricole : l'observation de la biodiversité non pas en général, mais dans l'activité agricole.

Agriculture et ruralité

Plusieurs interlocuteurs souhaitent que la statistique agricole s'élargisse aux thèmes relevant de la ruralité. L'ampleur du champ qui serait ouvert par cette perspective justifie une réflexion préalable qui pourrait associer les formations concernées par des thématiques connexes telle que l'étalement urbain.

Toutes ces perspectives méritent d'être replacées dans le cadre plus général du devenir de la statistique agricole.

LES MUTATIONS DU MONDE AGRICOLE ÉTENDENT L'OBJET ET LE CHAMP DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

La statistique agricole, enracinée dans un riche historique, s'est considérablement diversifiée pour aller à la rencontre de préoccupations croissantes et de plus en plus nombreuses, suscitées en particulier par les politiques européennes. Désormais, les demandes qui lui sont adressées débordent son champ traditionnel et engagent ses acteurs à traiter de nouveaux sujets.

En effet, l'agriculture française a évolué de façon considérable depuis les années 60. Elle est confrontée à un double défi : le défi alimentaire (produire pour nourrir face à la croissance démographique et aux changements alimentaires) ; le défi environnemental (produire en préservant les ressources et les milieux naturels). C'est plus globalement la question de la durabilité dans toutes ses composantes pour les années à venir. L'agriculture mondiale devra nourrir neuf milliards d'êtres humains, sur une biosphère aux ressources limitées et fragiles. La gestion de la production et des échanges engendre des tensions avec des conséquences parfois négatives sur les pays les moins

favorisés. L'avenir de l'agriculture française, la plus productive en Europe, pose des questions d'équilibre et de développement des territoires, d'adaptation des hommes et des femmes qui en vivent. Quels enjeux nationaux et européens pour l'agriculture, la forêt et la pêche, pour les industries et les services qui y sont liés, à un horizon de cinq à dix ans ? Comment concilier amélioration des performances quantitatives permettant aux agriculteurs de vivre de leur activité et préoccupations de nature qualitative ? Quelle place pour l'agriculture et pour les activités en découlant, dans l'économie française ? Quelle place dans la société pour les hommes et les femmes du monde agricole au sens large ? Et quelles informations recueillir, pour observer ces mutations de façon pertinente ? Le programme à moyen terme de la statistique agricole tentera de donner des clefs pour répondre à de telles questions.

Annexe 1 Liste des opérations répétitives en 2009

CHAMP DE L'ENQUETE ET MODALITES D'EXECUTION	ETAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES
<p align="center">AGRICULTURE ET FORET</p> <p>INSEE et Ministère de l'agriculture et de la pêche</p>	
<p><u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u></p> <p>Sondage auprès de 7300 à 7400 exploitations agricoles parmi lesquelles 200 environ donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ers résultats année n : décembre n + 1 - rapports annuels année n : décembre n + 1
<p align="center">Ministère de l'agriculture et de la pêche</p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p align="center">Structures agricoles et environnement</p>	
<p><u>Enquête sur l'utilisation du territoire Teruti-Lucas</u></p> <p>Observation par enquêteur de l'occupation physique et fonctionnelle du sol pour environ 330 000 points géoréférencés</p>	<p>résultats définitifs : AGRESTE Chiffres et Données, printemps 2010</p>
<p><u>Base de sondage rénovée des exploitations agricoles</u></p> <p>Enquêtes ponctuelles de mise à jour</p>	<p>Pour mémoire</p>
<p align="center">Productions végétales</p>	
<p><u>Enquête sur la production des terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès de 13 000 d'exploitations agricoles dans 67 départements sur les rendements et superficies par culture, et sur les prévisions de semis de la campagne suivante.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures.</p>
<p><u>Enquêtes de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants, de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (les enquêtes concernent uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.</p>
<p><u>Enquêtes de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants, de correspondants, de coopératives et de groupements de producteurs (les enquêtes concernent uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.</p>

<p align="center"><u>Enquêtes de prévision de production vin</u></p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants, de correspondants et de coopératives de vinification (les enquêtes concernent uniquement les principaux départements de production).</p>	AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne.
<p align="center"><u>Enquête sur les stocks de pommes et poires</u></p> <p>Enquête mensuelle auprès d'environ 350 stations de stockage fruitières (exploitation statistique de formulaires administratifs)</p>	AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel.
Activités forestières	
<p align="center"><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (300 entreprises).</p>	AGRESTE Chiffres et Données début n + 2
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête par sondage et par correspondance auprès de quelque 5 000 entreprises.</p>	AGRESTE Chiffres et Données début n+ 2
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus.</p>	Résultats définitifs : AGRESTE Chiffres et Données automne n+ 1
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la production et la vente de plants forestiers</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des pépinières forestières et des négociants en plants forestiers</p>	
Statistiques animales	
<p align="center"><u>Enquête cheptel bovin au 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 3 000 exploitations agricoles détenant des bovins (utilisation conjointe avec la BDNI)</p>	AGRESTE Conjoncture productions animales janvier (premiers résultats de novembre). AGRESTE Conjoncture productions animales juin (premiers résultats de mai, basés sur la BDNI).
<p align="center"><u>Enquêtes cheptel porcin au 1^{er} mai et 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 3 000 (1^{er} mai) et de 5 000 (1^{er} novembre) sites d'élevages détenant des porcins.</p>	AGRESTE Conjoncture productions animales juin (résultats de mai) et janvier (premiers résultats de novembre).
<p align="center"><u>Enquêtes cheptel ovin et caprin au 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone (1^o novembre) auprès de 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 2 000 détenant des caprins.</p>	AGRESTE Conjoncture productions animales janvier

<u>Enquête auprès des abattoirs de viande de boucherie</u>	
Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 315 abattoirs (exploitation statistique des formulaires administratifs de déclaration d'abattages).	AGRESTE Conjoncture Gros animaux (mensuel) 15-20 jours après le mois d'activité.
<u>Enquêtes auprès des abattoirs de volaille et ateliers de découpe</u>	
Enquête mensuelle par sondage et par correspondance auprès de 200 abattoirs. Enquête trimestrielle par correspondance auprès de 45 ateliers de découpe. Enquête annuelle par correspondance auprès de 400 abattoirs sur les produits sous signe de qualité (Ces enquêtes devraient devenir des déclarations administratives d'abattages)	AGRESTE Conjoncture Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité.
<u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u>	
Enquête hebdomadaire par correspondance auprès de 40 gros couvoirs, mensuelle auprès de 80 autres.	Idem
<u>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</u>	
Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 8 distributeurs de souches avicoles et 15 sélectionneurs (dindes et pintades).	Idem
<u>Enquête auprès des centres de conditionnement d'œufs</u>	
Enquête annuelle auprès de 500 centres.	Idem
Enquêtes réalisées dans les départements d'Outre-Mer	
<u>Enquête sur l'utilisation du territoire Teruti-Lucas (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane)</u>	
Observation par enquêteur de l'occupation physique et fonctionnelle du sol pour environ 18 000 points géoréférencés	AGRESTE département
<u>Relevés mensuels des prix à la production (Guadeloupe, Martinique, Guyane)</u>	
Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés forains.	AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle
<u>Indice des prix d'achats des moyens de production (Réunion)</u>	
Relevés de prix auprès d'un marché de gros, de marchés forains et de grandes et moyennes surfaces.	AGRESTE départemental Publication hebdomadaire
Enquêtes diverses	
<u>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</u>	
Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.	AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)

Annexe 2 Le plan de sélection de l'échantillon du RICA en 2008 et 2009

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (RICA) (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative, le Comité national. Comme le dispose l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 relatif au RICA, le CNIS constitue, en France, le Comité national du RICA. La formation Agriculture du CNIS est donc invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

La direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne a en outre récemment demandé que le plan de sélection relatif à un exercice lui soit communiqué au plus tard le 1^{er} novembre de l'année précédente, conformément au règlement (CEE) n° 1859/82 de la Commission du 12 juillet 1982 modifié, alors que la pratique antérieure permettait une certaine souplesse dans l'application du texte.

Ce sont donc les plans de sélection pour 2008 et 2009 qui sont présentés ci-dessous

Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles professionnelles. L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à la méthode des quotas.

En pratique, dans cette méthode, l'univers, connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (CDEX). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.

Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par sous-échantillon). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'Administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques, plans d'amélioration matérielle (PAM) ou d'investissement (PI) (sous-échantillon 3). Ces 3 types correspondent à des coûts unitaires très différents, passant de 1 308 € TTC pour le sous-échantillon 1 à 465 € pour les exploitations au bénéfice réel et à 142 € pour le sous-échantillon 3 (exercice 2008).

À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).

Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

Bilan de la sélection 2007 et proposition pour les échantillons 2008 et 2009

Depuis 1990, l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 300 -7 900 exploitations, avec quelques fluctuations liées à une rigueur budgétaire plus ou moins forte. Cette taille permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.

Évolution de l'échantillon national de 1990 à 2009

Nombre de comptabilités

Année	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Quota	8 213	7 562	7 821	7 862	7 881	7 320	7 320	7 362	7 379	7 383	7 426	7 426
Fichier définitif	7 528	7 532	7 758	7 802	7 869	7 303	7 332	7 3	7 346	7 398 (*)		

(*) Pour 2007, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

L'échantillon de 2007 est en terme de répartition par OTEX, CDEX et régions très proche de l'échantillon 2006. Mais celui-ci avait connu des évolutions importantes, qui visaient à réduire le nombre de strates. Ont été ainsi fusionnées d'une part les CDEX 5-6 (déjà regroupées) avec la CDEX 7, et d'autre part les OTEX 50 et 72 (ensemble granivores) et les OTEX 60, 71, 81 et 82 (polyculture-polyélevage). En terme de répartition par sous-échantillon, l'échantillon de 2007 est assez différent de celui de 2006. Si le sous-échantillon 1 qui apporte une information originale sur les exploitations au forfait, et qui a fortement décliné depuis une dizaine d'années est maintenant figé à un peu plus d'un millier d'exploitations, le sous-échantillon 3 pose des problèmes de plus en plus cruciaux d'alimentation, en raison des modifications de la réglementation des subventions d'investissements, et de l'arrêt proche des PAM et des PI (aucun nouveau PI n'est signé à partir de 2007, les PI ayant eux-mêmes remplacé les PAM en 2005). Il a donc été nettement diminué.

En 2008 et 2009, nous nous proposons de n'apporter que des correctifs très limités à la répartition OTEX, CDEX et régions. La baisse des effectifs est stoppée dans les régions dont l'échantillon a été fortement réduit depuis 2003. La répartition par sous-échantillon continuera à évoluer dans le sens décrit ci-dessus. Le sous-échantillon 1 reste figé à un peu plus d'un millier d'exploitations, l'effectif du sous-échantillon 3 baisse encore sensiblement. Par ailleurs, les nouvelles exploitations devront avoir des comptabilités qui portent sur l'année civile, ou à défaut sur un exercice clôturant jusqu'au 31 mars. La tolérance plus grande qui était en vigueur auparavant n'est plus acceptée par la Commission.

Quotas nationaux par sous-échantillon

Nombre de questionnaires

Année	2007 (sélection) (*)	2008 (quota)	2009 (quota)
Sous-échantillon			
1 (compta. ad-hoc)	1 072	1 071	1 071
2 (bénéfice réel)	5 505	5 756	5 950
3 (PAM, PI)	821	599	405
Total	7 398	7 426	7 426

(*) Bilan de la sélection effectué à partir des conventions signées.

Il convient de préciser que l'échantillon DOM s'ajoutera à l'échantillon métropole évalué à 7426 exploitations

Les départements d'outre-mer, qui ne sont pas actuellement couverts par le RICA, devrait rentrer dans le dispositif à partir de 2009. Les échantillons visés sont de 200 environ pour la Martinique, la

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

Guadeloupe et la Réunion, la vitesse de montée en puissance dépendra de la capacité des offices comptables et des services statistiques à assurer les différentes tâches, depuis la tenue des comptabilités jusqu'à l'apurement des fichiers.

Réaménagement de 2003 et réforme de l'échantillon

La contrainte communautaire, fixée à 7 320 exploitations, était nettement dépassée au début des années 2000. Au cours de la sélection 2003, qui était prévue dans la lancée, il a fallu opérer un repli en raison des annulations de crédit et des arbitrages effectués entre les diverses opérations statistiques. Le quota a été ramené à 7 320 exploitations. La réduction de 7% de l'échantillon n'a pas été faite de façon identique par région, les régions à faible échantillon ont été protégées. Elle ne s'est pas appliquée non plus uniformément dans les 3 sous-échantillons. Le RICA est la seule source d'information microéconomique disponible sur les exploitations relevant du régime du forfait, et le sous-échantillon 1 a été conservé. La réduction a réellement porté sur le sous-échantillon 2.

Parallèlement, il a été décidé de mettre en œuvre une refonte de l'échantillon. L'objectif fondamental du RICA est de mesurer les évolutions du revenu des agriculteurs et d'en comprendre les déterminants. Le résultat comptable avant impôt (RCAI) apparaît comme la variable d'intérêt naturelle du RICA. Un plan de sondage optimal en matière de représentativité nationale devrait donc sonder chaque strate à proportion de l'hétérogénéité du RCAI dans cette strate. Pour calculer un tel plan, il faut disposer de l'écart-type du RCAI dans la population totale de chaque strate. Cette information n'ayant pas été disponible pendant très longtemps, on a eu à défaut recours à la MBS. Les quotas par strate étaient liés à la part de MBS de chaque strate au sein de la ferme France. Grâce à l'appariement du recensement agricole de 2000 avec les fichiers fiscaux de la DGI, il a été possible d'évaluer les différences d'hétérogénéité entre strates en terme de RCAI et de construire des plans de sondage quasi-optimaux. Ces plans, proches de l'allocation de Neyman théorique, doivent en même temps respecter les contraintes suivantes :

- autoriser une utilisation régionale du RICA;
- attribuer une priorité aux OTEX recevant le plus d'aides européennes, puisque la Commission est l'un des principaux utilisateurs du RICA ,
- tenir compte de la fragilité de l'échantillon constant du RICA, dont les demandes d'utilisation se multiplient.

Le plan de sondage du RICA a été modifié pour se rapprocher graduellement de ces quasi-optimums. Les exploitations céréalières (OTEX 13), qui ont un fort poids de MBS, mais une hétérogénéité de résultats financiers faible, sont moins représentées dans l'échantillon, tandis que celle des exploitations de grandes cultures (OTEX 14) a augmenté. Les exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture et arboriculture, et particulièrement les plus grosses, sont mal connues et sont donc mieux couvertes. Les taux de sondage qui leur seront appliqués seront toutefois plafonnés pour d'évidentes raisons pratiques. Dans la filière élevage, les exploitations laitières (OTEX 41) sont moins hétérogènes que les exploitations de bovins viande et mixtes (OTEX 42 et 43), qui sont renforcées. La grande viticulture d'appellation contient des zones de grande homogénéité (Champagne) et de grande hétérogénéité (Aquitaine), alors que les parts respectives de MBS ne reflètent pas d'aussi grandes différences. Cela impliquait aussi un rééquilibrage de l'échantillon. Les répartitions régionales ont évolué en conséquence.

Réseau d'information comptable agricole – Sélection 2008

Quotas par sous-échantillon*

RÉGION	SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11 ÎLE-DE-FRANCE	-	181	0	181
21 CHAMPAGNE-ARDENNE	12	349	23	384
22 PICARDIE	20	238	12	270
23 HAUTE-NORMANDIE	15	147	6	168
24 CENTRE	24	365	25	414
25 BASSE-NORMANDIE	40	178	25	243
26 BOURGOGNE	34	283	43	360
31 NORD-PAS-DE-CALAIS	26	251	13	290
41 LORRAINE	24	196	21	241
42 ALSACE	20	161	20	201
43 FRANCHE-COMTÉ	34	172	16	222
52 PAYS DE LA LOIRE	51	373	40	464
53 BRETAGNE	45	380	56	481
54 POITOU-CHARENTES	56	300	12	368
72 AQUITAINE	103	390	56	549
73 MIDI-PYRÉNÉES	86	342	50	478
74 LIMOUSIN	52	145	29	226
82 RHONE-ALPES	103	345	32	480
83 AUVERGNE	72	262	45	379
91 LANGUEDOC-ROUSSILLON	70	305	50	425
93 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	77	335	25	437
94 CORSE	107	58	0	165
TOTAL FRANCE	1 071	5 756	599	7 426

* échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité,

échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition,

échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'un PI.

Réseau d'information comptable agricole – Sélection 2009

Quotas par sous-échantillon*

RÉGION	SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11 ÎLE-DE-FRANCE	0	181	0	181
21 CHAMPAGNE-ARDENNE	12	357	15	384
22 PICARDIE	20	242	8	270
23 HAUTE-NORMANDIE	15	149	4	168
24 CENTRE	24	373	17	414
25 BASSE-NORMANDIE	40	186	17	243
26 BOURGOGNE	34	297	29	360
31 NORD-PAS-DE-CALAIS	26	255	9	290
41 LORRAINE	24	203	14	241
42 ALSACE	20	167	14	201
43 FRANCHE-COMTÉ	34	177	11	222
52 PAYS DE LA LOIRE	51	386	27	464
53 BRETAGNE	45	399	37	481
54 POITOU-CHARENTES	56	304	8	368
72 AQUITAINE	103	408	38	549
73 MIDI-PYRÉNÉES	86	358	34	478
74 LIMOUSIN	52	154	20	226
82 RHONE-ALPES	103	355	22	480
83 AUVERGNE	72	277	30	379
91 LANGUEDOC-ROUSSILLON	70	321	34	425
93 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	77	343	17	437
94 CORSE	107	58	0	165
TOTAL FRANCE	1 071	5 950	405	7 426

* échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité,

échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition,

échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'un PI.

Réseau d'information comptable agricole – Sélection 2008 et 2009

Quotas par OTEX-CDEX*

	CDEX	5-6-7	8	9	10	total
	OTEX					
13	Céréales, oléagineux, protéagi- neux	216	385	400	46	1 047
14	Autres grandes cultures	105	196	283	92	676
28	Maraîchage	68	78	72	20	238
29	Fleurs et horticulture diverse	59	89	60	23	231
37	Vins d'appellation	104	263	300	162	829
38	Autre viticulture	64	94	54	9	221
39	Fruits et autres cultures per- manentes	97	141	122	58	418
41	Bovins lait	328	525	156	2	1 011
42	Bovins élevage et viande	359	267	42	0	668
43	Bovins lait, élevage et viande	68	132	72	1	273
44	Ovins, caprins et autres her- bivores	215	153	27	0	395
50-72	Granivores et Polyélevage à orientation granivores	60	120	128	30	338
60-71-81-82	Mixtes	206	439	386	50	1 081
	TOTAL	1 949	2 882	2 102	493	7 426

* OTEX : orientation technico-économique, CDEX : classe de dimension.

Annexe 3 Liste des publications

- **AGRESTE CONJONCTURE La note**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Industries agroalimentaires**
Trimestriel
- **AGRESTE CONJONCTURE Bilan conjoncturel de l'année**
Annuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Le bulletin**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur agroalimentaire**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Grandes cultures**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Légumes**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Fruits**
Mensuel de mai à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Viticulture**
Mensuel de juillet à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Lait et produits laitiers**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Productions animales**
Apériodique
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur bois et dérivés**
Trimestriel

AGRESTE-PRIMEUR

187	janvier 2007	L'industrie laitière en 2005. Amélioration en demi-teinte
188	janvier 2007	Pour une meilleure rentabilité ou lutter contre les pollutions.
189	janvier 2007	L'alimentation porcine fonction des objectifs des éleveurs Comtés, reblochons et camemberts de Normandie trouvent leur clientèle
190	février 2007	Les résultats des exploitations agricoles du Rica. Difficultés pour le secteur végétal en 2005
191	février 2007	Les petites exploitations agricoles en France. Une importance humaine plus qu'économique
192	mars 2007	Emballage et marketing au cœur des nouveautés. Le marché comme ressort de l'innovation agroalimentaire
193	mars 2007	La facture d'eau domestique en 2004. 177 euros par personne et par an
194	mars 2007	100 000hectares de maïs irrigué en moins de 2003 à 2006. L'irrigation du maïs mise à mal par les sécheresses
195	juin 2007	Les aides PAC aux surfaces en 2005. La géographie des aides aux

		grandes cultures
196	juillet 2007	Les comptes provisoires de l'agriculture 2006 par région et catégorie d'exploitations. Redressement général de revenu
197	juillet 2007	Introduction des droits à paiement unique en 2006. Les aides agricoles s'émancipent de la production
198	juillet 2007	Enquête annuelle d'entreprise IAA résultats provisoires 2006. Dynamismes des investissements et des exportations
199	octobre 2007	La valeur vénale des terres agricoles en 2006 – Conjoncture favorable aux achats des agriculteurs
200	octobre 2007	Pour communiquer avec fournisseurs et clients. L'agroalimentaire s'informatise
201	octobre 2007	Fusions et disparitions se poursuivent. La petite coopérative agricole poursuit sa réorganisation.
202	novembre 2007	Dernière situation avant le découplage. Les aides animales en 2005
203	décembre 2007	Les matières premières pour aliments composés en 2006. L'année des tourteaux de colza
204	décembre 2007	Les comptes prévisionnels par catégories d'exploitations en 2007 . Fortes disparités entre grandes cultures et élevage
205	janvier 2008	1% de la collecte laitière pour le bio en 2006. Le marché du bio peine
206	janvier 2008	Développement des cultures énergétiques à l'horizon 2015. Quelles marges de manœuvre pour la production
207	février 2008	Un tiers des grandes cultures semés en 2006 sans retournement des sols. Dans le sillon du non -labour
208	février 2008	7 % de consommation en moins depuis 1997. Les français boudent les produits laitiers.
209	février 2008	La culture s'étend de 25% de 1997 à 2007. Les noyers : une exception dans l'arboriculture française

AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES AGRICULTURE

188	février 2007	Aviculture 2005
189	mars 2007	Rica France Tableaux standards 2005
190	mars 2007	Statistique agricole annuelle Résultats provisoires 2006
191	juin 2007	Statistique agricole annuelle Résultats provisoires 2006
192	septembre 2007	L'utilisation du territoire en 2005 et en 2006 Teruti-Lucas
193	novembre 2007	Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2005-2006
194	décembre 2007	Aviculture 2006

AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES IAA

145	janvier 2007	Lait et produits laitiers 2005
146	février 2007	Production des IAA en 2005 Enquête de branches et statistique Prodcom
147	février 2007	Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise et sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2005-2004
148	février 2007	IAA Entreprises de 20 salariés et plus. Enquête annuelle d'entreprise. Résultats sectoriels et régionaux. 2005
149	mai 2007	Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE principaux résultats 2005
150	septembre 2007	Récolte de bois et production de sciages en 2005
151	septembre 2007	Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2006
152	novembre 2007	Lait et produits laitiers 2006
153	janvier 2008	IAA Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises année 2005
154	février 2008	IAA Entreprises de 20 salariés et plus. Enquête annuelle d'entreprise.. Résultats sectoriels et régionaux

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programme statistique 2009 de la formation « Agriculture ».

155 février 2008 Les matières premières alimentations animales en 2003

AGRESTE CAHIERS

- N 1 juin 2007 Résultats économiques des exploitations agricoles en 2005
- N 2 juillet 2007 L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique
Un large éventail de revenus agricoles
Prix et coûts de production de six grandes cultures : blé, maïs, colza, tournesol, betterave et pommes de terre
Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles
Les sociétés agricoles en pleine croissance
- N 3 novembre 2007 Signes de qualité : prix du lait et rentabilité des exploitations
Les paysages français changent entre 1992 et 2002
La canne à sucre résiste en Guadeloupe
- N 4 janvier 2008 Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2007

AGRESTE GRAPH AGRI

juin 2007 "L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2007"

1. Exposé de synthèse

Le Bureau central des statistiques (BCS) est chargé de piloter, au sein de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 6 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

L'année 2009 marquera de profondes évolutions du contexte national et européen de l'élaboration de ces statistiques:

Mise en œuvre du nouveau système d'information sur les pêches maritimes

La DPMA a entrepris en 2006 de constituer un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère de l'agriculture et de la pêche, des services extérieurs des affaires maritimes et des partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en termes de transmissions de données dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

Le nouveau système d'information modifiera profondément l'organisation de la saisie des documents déclaratifs et leur traitement. Il assurera au MAP la maîtrise de l'ensemble des flux de données et de leur exploitation. En particulier, les nouvelles applications de saisie des documents déclaratifs et de croisement des données qui sont à la base de la production des statistiques sur les captures doivent être mises en œuvre en 2009. Leur mise en œuvre permettra à terme une amélioration sensible des conditions de production des statistiques de la pêche et de leur fiabilité.

Mise en œuvre de nouveaux règlements communautaires

- Statistiques de l'aquaculture

Un nouveau règlement européen sur la communication des statistiques de l'aquaculture est en voie d'adoption en vue d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Il imposera aux États membres de transmettre à Eurostat un volume de données beaucoup plus important que le règlement actuel. L'exigence du règlement actuel est de transmettre des statistiques sur la production en volume. Le futur règlement imposera de communiquer annuellement des données sur la production aquacole en volume et en valeur, les captures dans l'environnement pour élevage ultérieur, la production des écloseries et nurseries. Des données de structure du secteur seront transmises tous les trois ans. Cela implique une refonte de l'enquête annuelle sur l'aquaculture à partir de 2009.

- Règlement collecte de données

Le règlement européen sur la collecte des données a été mis en place pour que la Commission puisse disposer de données biologiques et économiques pour évaluer la situation des ressources halieutiques et ses conséquences économiques. Dans le cadre du programme national mis en place pour répondre à ce règlement, le BCS pilote le volet économique, établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche et les entreprises de transformation et de mareyage.

Un nouveau règlement vient d'être adopté. Il doit lui aussi entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Son champ va être étendu au secteur de l'aquaculture. Cela conduira à étendre le programme national de collecte de données économiques et, par voie de conséquence, à

développer la production des statistiques et d'indicateurs économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme continuera d'être conduit avec l'appui de partenaires de la DPMA.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes rénovées

Enquête aquaculture :

L'enquête statistique annuelle sur l'aquaculture va être rénovée en 2009 afin de répondre aux exigences du nouveau règlement européen sur la communication des statistiques sur l'aquaculture. Un avis d'opportunité est demandé au Cnis pour cette enquête rénovée.

Le questionnaire de l'enquête qui portait, jusqu'à présent, sur la production en volume va être refondu afin d'obtenir les données nécessaires aux statistiques demandées par Eurostat.

Le champ de l'enquête sera amélioré par inspection des fichiers d'entreprises et d'agrément sanitaire ; il sera étendu aux entreprises de pisciculture en étang.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

Rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs

La mise en place en 2009 du nouveau système informatique de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs va entraîner de profondes évolutions des conditions de production des statistiques sur les captures. Tout d'abord, les efforts déjà entrepris pour améliorer la collecte des documents déclaratifs seront poursuivis. Les déclarations de débarquement dont la saisie a débuté en 2007 seront intégrées dans la chaîne de traitement des données. En 2009, vont être mis en œuvre les nouvelles applications de saisie des documents déclaratifs et de croisement avec les données provenant d'autres sources, notamment les données de ventes. Les données seront stockées dans des bases de données hébergées au Centre informatique du MAP.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Développement de la collecte et de la valorisation de données économiques

La production de données économiques sur la pêche et l'aquaculture s'inscrit dans le cadre du programme national mis en place pour répondre au règlement européen sur la collecte des données dont le champ va être étendu à partir de 2009. Jusqu'en 2008, ce programme couvrait les activités des entreprises de pêche et des industries de transformation des produits de la mer. La collecte de ces données est organisée par la DPMA avec le concours de partenaires : IFREMER et Université de Nantes pour le secteur de la pêche, OFIMER pour les industries de transformation et le mareyage. L'extension de ce programme au secteur de l'aquaculture est prévue à partir de 2009.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information. Ces travaux permettront aussi d'élaborer et de mettre régulièrement à la disposition du ministère les indicateurs de pilotage dont il a besoin pour la conduite de son action.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'enquête sur l'aquaculture qui doit être rénovée en 2009 devra continuer à être réalisée annuellement.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des documents déclaratifs des pêcheurs (journaux de bord et fiches de pêche) est faite en continu. Elle est à la base de l'élaboration des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et les débarquements.

Les statistiques sur les ventes des produits de la pêche sont établies à partir des déclarations de ventes dans les halles à marée qui sont exploitées par l'OFIMER dans le cadre du réseau inter-créées.

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le Conseil européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 21 décembre 2007 prévoit la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1^{er} juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400000 Euros devront communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place de procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. L'effet de ces mesures se fera surtout sentir à partir de 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les limites de la diffusion de données régionales ou locales proviennent pour la pêche et l'aquaculture principalement de la petite taille des populations étudiées. Ces secteurs ne comportent que peu d'entreprises (environ 5 400 navires et 4000 entreprises aquacoles). Ils ne se prêtent pas facilement à des développements locaux.

5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution n'est programmée en 2009 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture restent largement régies par la réglementation européenne. L'entrée en vigueur de nouveaux règlements en 2009 aura des conséquences importantes sur l'activité du bureau central des statistiques.

On rappelle que les travaux du BCS s'articulent autour des principaux règlements européens suivants :

- règlement du Conseil relatif au contrôle de la politique commune de la pêche, qui impose aux États membre de transmettre à la Commission européenne les données sur les quantités débarquées, chaque mois, pour les espèces sous quotas et chaque trimestre pour les espèces hors quotas ;
- règlements du Parlement et du Conseil (en cours de révision) concernant la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres dans

les grandes régions de pêche : ces règlements régissent les transmissions annuelles de statistiques à Eurostat ;

- règlement du Parlement et du Conseil sur l'envoi de statistiques sur les débarquements des produits de la pêche dans les États membres : transmission annuelle à Eurostat de statistiques sur les quantités débarquées et les valeurs unitaires ;
- règlement du Parlement et du Conseil sur la communication de statistiques sur l'aquaculture : nouveau règlement devant entrer en vigueur en 2009 ;
- règlement du Conseil sur la collecte et la gestion des données techniques, biologiques et économiques: nouveau règlement devant entrer en vigueur en 2009, étendu au secteur de l'aquaculture.

6. Diffusion des travaux

Le bureau central des statistiques de la DPMA ne possède pas de support de publication qui lui soit propre hormis un bilan annuel de production de la pêche et de l'aquaculture, établi en collaboration avec l'Ofimer. Le dernier bilan publié est relatif à l'année 2006.

Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont également publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires, dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...), dans l'annuaire statistique de l'Insee...

Dans la mesure de ses moyens, le bureau cherchera à renforcer en 2009 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations et en développant des travaux d'analyse et de synthèse sur le domaine.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

La refonte de la chaîne de traitement des statistiques de la pêche, prévue à l'origine au programme 2004-2008, doit être mise en place en 2009 dans le cadre du nouveau système d'information sur la pêche.

L'enquête annuelle sur l'aquaculture n'a pas été modifiée en 2007. Compte tenu du calendrier d'adoption et d'entrée en vigueur du nouveau règlement européen, l'enquête devra être profondément remaniée en 2009. La préparation de l'enquête rénovée doit être effectuée en 2008.

La collecte et l'exploitation de données économiques sur le secteur de la pêche se sont développées. Ces travaux devraient s'étendre, progressivement, en liaison avec l'adoption d'un nouveau règlement européen sur la collecte des données qui couvrira aussi le secteur de l'aquaculture.

1. Exposé de synthèse

La direction des études, des répertoires et des statistiques de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales.

La direction gère également l'Observatoire économique et social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

2. Travaux nouveaux

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats d'emploi des salariés agricoles.

La transmission à l'INSEE et à l'INRA de fichiers sur les non salariés relevant du régime agricole sera opérationnelle.

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département « Cotisations » de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

4. Liste des publications

Économie agricole : non- salariés

La population des exploitants agricoles en 2006, en 2005 et en 2004

Les cotisants de solidarité en 2005

Les principales caractéristiques des nouveaux chefs d'exploitations

Les femmes dans l'agriculture en 2005

Bilan de l'installation des chefs d'exploitation de 1997 à 2003

Chiffres repères l'emploi des non-salariés agricoles 2005

Économie agricole : salariés

Chiffres repères de l'emploi des salariés agricoles 2004 et 2005

Annuaire statistique

Chiffres utiles MSA édition 2006 et édition 2007